

Championnat Ligue 2025 BFC/LKGE
J1 VESOUL



DOCUMENT N° 47
DÉCISION DES COMMISSAIRES SPORTIFS
STEWARDS' DECISION

PÉNALITÉ INFLIGÉE AU CONCURRENT (NOM) : PENALTY INFLICTED UPON THE COMPETITOR (NAME) :	
NATIONALITÉ / NATIONALITY:	
N°: No.:	595
PILOTE : DRIVER :	MARTIN Antonio
Concerne la partie de la compétition : Concerns the part of the competition : Mini 60 - Finale	

ÉNONCÉ / STATEMENT:
Pénalité disqualification de la manche

MOTIF / REASON:
Les Commissaires Sportifs ayant reçu et examiné le rapport d'un juge de fait, convoqué et entendu le Pilote et le Concurrent concerné, déterminent que le Pilote mentionné ci-dessus a provoqué un Incident: Fait quitter la piste à un ou plusieurs Pilotes. La Commission Sportive impose cette pénalité conformément à l'Art. 3.6.2.b du Code de conduite de Karting, de l'Art. 2.24 des Prescriptions Générales et de l'Art. 12.4 du code CIK-FIA.
Il est rappelé au Concurrent que, conformément aux Art. 54 de l'Annexe Sportive FFSA et 12.3.4 du Code CIK-FIA, la pénalité n'est pas susceptible d'appel.

Décision annoncée Decision announced	Date / Date: 23/03/2025	Heure / Time: 15:27
---	-------------------------	---------------------

Nom / Name	Signature
Président du Collège / Chairman of the Panel: PERRONNET Cathy (BFC)	
Membres du Collège / Members of the Panel: CLAUDE Patrick (BFC) TELIER Mickael	

NOTIFICATION AU CONCURRENT CONCERNÉ / NOTIFICATION TO THE RELEVANT COMPETITOR	
Je soussigné : I undersigned: Nom personnel / personal name	
Représentant du Concurrent : Representing the Competitor : Nom du Concurrent / Competitor name	
Certifie avoir reçu notification du document N° Certify that I have been notified of document No.	47 des Commissaires Sportifs de la Compétition by the Stewards of the Competition.
Date :	Heure / Time: Signature :